

COMPTE-RENDU

SOMMAIRE

Réunion du Comité Syndical

du 27 décembre 2016

Le vingt-sept décembre deux mille seize, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le vingt décembre deux mille seize, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil à la Mairie de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Marie-Agnès BOURMAULT, Ségolène GUICHARD et M. Bernard ALLIGIER

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Laure TOWNLEY-BAZAILLE

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Yvon BOSSON, suppléant de Mme Laure TOWNLEY-BAZAILLE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : M. Marc ROLLIN

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mmes Stéphanie MERMAZ, Myriam BRUN et M. Jacques REY

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FILLIERE

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : MM. Jean-François GIMBERT et Henri CHAUMONTET

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : MM. Marcel GIANNOTTY et Michel PONTAIS

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Fabienne DREME, MM. Henri CARELLI et Bernard SEIGLE

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : M. François DAVIET

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TOURNETTE

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : M. Antoine de MENTHON

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mmes Stéphanie CHAPUS, Evelyne DURET et M. Alain HAURAT

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Alain CHAPPAZ, suppléant de Mme Stéphanie CHAPUS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Michèle LUTZ et MM. Paul CARRIER et Jacky GUENAN

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : M. Nicolas BLANCHARD

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : MM. Jean-Michel COMBET, Jacques TISSOT, et Dominique BATONNET

Délégués titulaires absents : M. Gilles PECCI

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Georges-Noël NICOLAS, suppléant de M. Gilles PECCI

Étaient également présent(e)s à la séance, avec voix non délibérative :

- M. Michel MOREL, suppléant de M. ALLIGIER, titulaire présent

Séance ouverte à 17h05

➤ Modification des statuts du Syndicat Mixte dans le cadre de la création du Grand Anancy-Agglomération

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article 2/4 du règlement intérieur, le Bureau du SCoT réuni le 19 décembre 2016 a approuvé à l'unanimité le projet de nouveaux statuts du Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien.

Il rappelle que cette modification de statuts est rendue nécessaire par la création la Communauté d'agglomération du « Grand Anancy », agglomération au 1^{er} janvier 2017 (arrêté préfectoral n°Pref/DRCL/BCLB – 2016 – 0056). En effet, la Communauté d'agglomération du « Grand Anancy » se substituera à la C2A, et aux Communautés de Communes du Pays de Fillière, de la Tournette, de la Rive Gauche du Lac d'Anancy et du Pays d'Alby.

Il soumet aux membres du Comité le projet de nouveaux statuts qui sera adressé aux quatre intercommunalités concernées pour qu'elles se prononcent le plus rapidement possible sur ces nouveaux statuts et désignent leurs représentants (titulaires et suppléants).

**LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

- **APPROUVE** à l'unanimité des présents et par 19 voix **POUR**, zéro **contre**, zéro **abstention**, la modification des statuts du Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien.

➤ **Désignation du Président qui assurera l'intérim à compter du 1^{er} janvier 2017**

Monsieur le Président informe les membres du Comité de l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB – 2016 – 0113 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien, par lequel est constaté le retrait à compter du 01.01.2017 de la Communauté d'agglomération d'Annecy et des Communautés de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, du Pays de Fillière et de la Tournette du Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien.

Il indique qu'il convient donc de désigner un Président qui assurera l'intérim de la Présidence à compter du 01.01.2017.

Il précise que sur proposition du bureau, il est proposé de désigner le doyen des Vice-présidents issus des représentants des Communautés de Communes de Fier et Usses, des Sources du Lac d'Annecy et du Pays de Cruseilles.

**LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Elit à l'unanimité des présents,

- Monsieur Paul CARRIER, Président,
- Monsieur Jean-Michel COMBET, Vice-président,
- Monsieur Henri CARELLI, Vice-président.

Aucune autre remarque n'étant soulevée, la séance est levée à 17h45.

Le Président,

Antoine de MENTHON